



Frequently Asked Questions

Est-ce que le droit d'auteur est applicable à internet ?

Oui. Internet constitue un ensemble d'ordinateurs reliés entre eux à l'échelle mondiale. Toute œuvre (texte, image, œuvre sonore, œuvre audiovisuelle) y publiée légalement et fixée sur le disque dur d'un tel ordinateur est protégée par le droit de propriété intellectuelle en général et plus particulièrement par le droit d'auteur. Cette protection correspond exactement à celle dont bénéficie cette même œuvre lorsqu'elle est fixée sur un autre support traditionnel (papier...) ou électronique (Cédérom, disque versatile...).